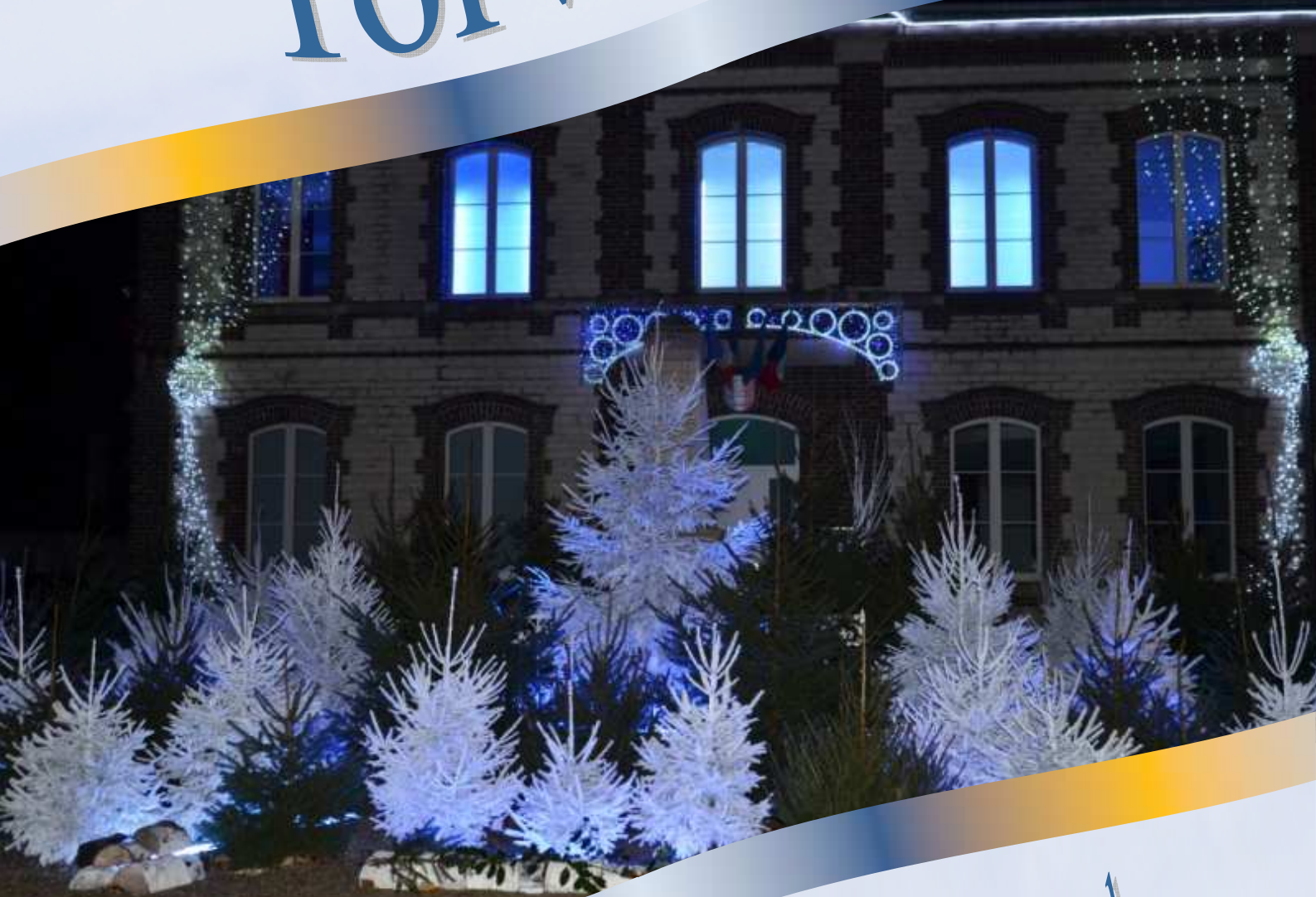




Villes et Villages
Fleuris

Torvilliers



Le Maire et le Conseil Municipal
vous souhaitent une très belle année 2018



Bulletin municipal
2ème semestre 2017

SOMMAIRE

	Pages
➤ LE MOT DU MAIRE	1
➤ ETAT CIVIL	2
➤ INFOS COMMUNALES	3
➤ INFORMATIONS DE T.C.M.	8
➤ LA VIE DU VILLAGE CES DERNIERS MOIS	9
➤ DU COTE DES ECOLES	17
➤ LE MOT DES ASSOCIATIONS	19
➤ TORVILLIERS D'HIER & D'AUJOURD'HUI	26



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous voici à l'entrée de l'année 2018, année que nous vous souhaitons paisible et pleine de moments de bonheur en famille et entre amis.

Le grand chantier de notre commune actuellement en opération respecte les plannings prévus. En effet l'ensemble des piliers de notre église sont à ce jour consolidés. Cela était une des parties les plus délicates de ce programme. Courant janvier, c'est l'ensemble de l'intérieur de l'église qui va être complètement échafaudé afin de permettre aux tailleurs de pierres de remettre en état les voûtes intérieures.

Ensuite viendra le temps du réaménagement des sols et la mise en place d'une installation électrique. L'éclairage remis à neuf sera accompagné d'une sonorisation moderne.

Nous devrions, sans surprise, pouvoir redécouvrir notre église à la fin de l'année.

Le groupe de travail constitué pour la réalisation de transformation du P.O.S. en P.L.U. a finalisé le projet, l'a présenté en conseil. Il a été présenté en réunion publique, a fait l'objet d'une enquête publique. Après le vote du Conseil Municipal, il vient d'être validé par la préfecture.

Comme vous avez pu le constater nous sommes également en chemin pour régulariser l'ensemble des voiries encore privées depuis des années. Une affiche était installée à chaque entrée des rues concernées. Ce dossier devrait être clos dans le début de l'année. L'enquête publique sur ce sujet a eu lieu le 28 décembre 2017.

Pour les deux années à venir l'ensemble du Conseil va s'engager dans l'étude et la réalisation d'un espace commercial, de services et d'un pôle paramédical dans le centre du village. C'est un projet ambitieux mais incontournable pour l'avenir de notre village.

Vous avez également appris, en suivant l'actualité, que chaque structure scolaire primaire pouvait revenir aux 4 jours d'école par semaine. Après concertation auprès des parents d'élèves, des professeurs des écoles, et validation par le Conseil Municipal, la décision a été prise de revenir effectivement aux 4 jours. Nous attendons maintenant l'accord et la confirmation des représentants de l'Education Nationale.

C'est au cours du premier semestre que vous pourrez découvrir le site internet de votre mairie, où vous aurez à disposition un grand nombre de renseignements administratifs et d'informations sur la vie de notre village.

Vous avez pu suivre dans la presse que le Grand Troyes, composé de 19 communes, était désormais transformé en TCM (Troyes Champagne Métropole). Il comprend maintenant 81 communes. La mission qui m'a été confirmée par le Président concerne le domaine de l'Emploi dans la commission économique. Ceci m'a amené au cours de ce premier semestre à rencontrer l'ensemble des nouveaux maires pour leur présenter le projet de PCE (Point Conseil Emploi) que nous envisageons de mettre en place et qui serait complètement opérationnel entre Octobre 2017 pour les premiers et Janvier pour les derniers.

Un grand merci à toutes les personnes qui travaillent et se dévouent pour animer, soutenir, sécuriser et secourir. Vous pouvez être certains que l'ensemble du Conseil est très sensible à l'engagement des uns et des autres,

A nouveau une belle année

Avec toutes mes amitiés

Bruno Gantelet

➔ **Les naissances :**

- OLIVIER Solène, Juliette, Eliane, Anastasie née le 13/10/2017 à Troyes.

Toutes nos félicitations aux parents.

➔ **Les PACS :**

QUINTIN Emmanuel et MONTIN Charlotte le 21 décembre 2017

➔ **Les mariages :**

HUGOT Alain et PARET Marie-Line le 29 juillet 2017

Nous formulons tous nos vœux de bonheur pour les nouveaux époux

➔ **Les décès :**

GUBLIN Denise décédée le 16 janvier 2017 avec toutes nos excuses pour l'oubli du 1^{er} semestre

CARPENTIER Réjane décédée le 24 septembre 2017

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

➔ **Les nouveaux arrivants à Torvilliers :**

M. et Mme GUILBERT Antoine et Céline

M. et Mme TISSIER Nicolas et Sandra

M. et Mme ROUDAULT Cyril et COLFORT Sabrina

M. et Mme DÉPARIS Benoît et DUSAUTOIS Stéphanie

M. et Mme LAURINI Damien et Stéphanie

M. et Mme HURAND Claude et BEDNARCZYK Mélanie

M. et Mme LEBACQ Alexis et PETIT Caroline

A tous ces nouveaux Torvillois, nous souhaitons la bienvenue dans notre village.

➔ **Départ de la commune**

Les Torvillois qui quittent notre commune doivent systématiquement penser à relever leur index d'eau et le communiquer à la mairie avec leur nouvelle adresse.

➔ **Déneigement**

Comme tous les ans, en cette période hivernale, et en cas de chutes de neige, nous demandons à tous les riverains de rentrer les voitures dans leur propriété afin de pouvoir déneiger les rues.

➔ **Horaires d'ouverture du secrétariat**

Le mardi et le vendredi de 14 h à 19 h

Désormais les horaires d'ouverture de la mairie **resteront valables toute l'année**

➔ **Permanence urbanisme**

Pour tous les problèmes d'urbanisme, une permanence a lieu à la mairie tous les mardis de 18 h à 19 h. Cet horaire est maintenant **valable toute l'année**.

➔ **Permanences juridiques de 14h à 16h**

A Torvilliers, cette permanence se fera les mardis 13 mars et 19 juin 2018

Afin de ne pas faire venir une personne inutilement, veuillez vous inscrire au préalable à la mairie.

➔ **Vie religieuse : horaires des messes dominicales**

Dates 2018			
	15 avril	1 juillet	4 novembre
4 février	6 mai	15 août	2 décembre
4 mars	10 juin	7 octobre	

➔ **Qualité de l'eau de notre source**

Le 1^{er} août 2017, l'eau a été prise au 9 rue du réservoir

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Le 23 octobre 2017, l'eau a été prise au 4 rue du 11 novembre

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.



➔ **Lutte contre le bruit**



Les travaux bruyants sont **strictement interdits les dimanches et jours fériés**.

Nous vous les rappelons :

Les jours ouvrables

de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30

Le samedi

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

➔ Interdiction de brûlage à l'air libre

Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral du 21 août 2007 et en application du règlement sanitaire départemental, les brûlages à l'air libre de toutes matières ou déchets verts sont interdits dans le département. S'agissant des activités agricoles ou viticoles, les dérogations qui doivent être sollicitées auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT-service économie rurale et forestière) sont strictement réservées aux pratiques agronomiques ou sanitaires.

Merci de respecter notre air.



➔ Transports scolaires

COMMUNIQUE IMPORTANT CONCERNANT LE RAMASSAGE SCOLAIRE

Par téléphone, le n° à appeler est : Allô TCAT ! : 03 25 70 49 00
Un service d'alerte par mail vient d'être mis en place : @LERTEO
Il suffit de se connecter sur www.tcat.fr et de remplir le formulaire en ligne, en indiquant simplement son adresse mail.



➔ Propriétaires de chiens



Les propriétaires de chiens doivent veiller à ce que les aboiements de leurs fidèles compagnons ne deviennent pas une gêne pour le voisinage.

Dans le village, et lors de leur promenade avec leur maître, les chiens doivent être tenus en laisse et il ne faut pas oublier de ramasser leurs déjections sur les trottoirs du village.

Maintenons notre village agréable et propre.



➔ Rappel : Vigilance cambriolage

Des cambriolages ont encore eu lieu au cours du deuxième semestre dans notre commune. Lorsque vous quittez votre maison, veillez bien à ce que vos ouvertures soient fermées. Laissez des indices de présence (lumière allumée, etc.).

Si vous partez un certain temps, n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie qui pourra régulièrement effectuer des rondes et aussi vos proches voisins qui pourront éventuellement prévenir pour tout événement leur semblant anormal.

Si vous êtes témoin d'un fait anormal ou si vous repérez un véhicule ou une personne (adulte ou enfant) dont l'allure semble suspecte, n'hésitez pas à appeler le 17 ou le 112. Retenez le maximum de renseignements pour les véhicules (marque, couleur, N° d'immatriculation, direction prise, etc.) et pour les individus (taille, tenue vestimentaire et toute autre particularité). Tous ces renseignements peuvent être utiles.

Si vous êtes victime d'un cambriolage, alors maintenez surtout les lieux en l'état et composez le 17 ou le 112.

➔ Les chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires sont connues dans la moitié Sud de la France mais avec le réchauffement climatique, elles progressent vers le Nord. La propagation s'étend maintenant jusqu'à notre région et notre commune est maintenant touchée par cette invasion.

Ces chenilles se regroupent sous forme de cocons dans les arbres et en particulier dans les pins. Courant mai, elles vont descendre le long du tronc de l'arbre pour s'enterrer. Elles seront alors à la portée des enfants et des animaux. Ces chenilles sont particulièrement urticantes et présentent pour l'homme des risques de démangeaison. Pour les enfants et les animaux, le risque peut être beaucoup plus grave. Il est fortement déconseillé de



s'approcher des cocons sans protection particulière (risque de brûlure aux yeux...même à distance) y compris pour les détruire. Si vous êtes concernés, la meilleure solution est de couper les branches atteintes et de les brûler en gardant à l'esprit le côté très urticant des chenilles et donc en se protégeant.

➔ La borne de recharge pour véhicules électriques

Une borne de recharge pour les véhicules électriques a été installée sur le parking de la mairie par le SDEA. Deux places de stationnement exclusivement dédiées à la recharge sont repérées par des signalisations au sol et sur panneau.

Cette borne est équipée de 2 points de charge comprenant chacun :

- Une prise 22 kVA de type 2S pour une charge accélérée
- Une prise 3,7 kVA de type domestique pour une charge lente utilisable aussi pour les vélos électriques

Deux véhicules peuvent se recharger simultanément.

ACCES AU SERVICE DE RECHARGE

L'accès aux prises de recharge est possible après identification de l'utilisateur.

Cette identification se fait soit :

Pour un utilisateur régulier (abonné) par un badge qui lui aura été délivré

au préalable après inscription via le formulaire disponible sur le site <https://chargelec.sde-aube.fr>

Le badge obtenu est crédité au départ par l'utilisateur et doit être rechargé régulièrement via PayByPhone.

Pour un utilisateur occasionnel avec un smartphone en scannant le QR code présent au droit du point de charge et en achetant le nombre d'unités de charge souhaitées via PayByPhone.

La recharge peut se faire en accéléré en 20 mn environ ou en 1h30 en charge normale.



MODALITES DU SERVICE DE RECHARGE

Pour effectuer la recharge

Avec un badge, vous devez passer celui-ci devant le lecteur présent en façade. L'accès aux prises est alors déverrouillé. Vous pouvez ensuite brancher votre véhicule.

Si vous ne possédez pas de badge, vous devez scanner avec votre smartphone le QR code présent sur la borne puis en déverrouiller l'accès avec l'achat du nombre d'unités de charge souhaitées.

Pour arrêter la recharge

Vous devez passer le badge devant le lecteur afin de déverrouiller l'accès aux prises et ainsi pouvoir débrancher votre véhicule.

Sans badge vous devez scanner le QR code pour déverrouiller la prise et pouvoir débrancher votre véhicule.

➔ Appel aux dons

Dans le cadre des travaux de rénovation de notre église Saint-Denis, nous vous rappelons que nous avons lancé en partenariat avec la Fondation du patrimoine un appel aux dons pour soutenir ce projet. Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une **réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%**

Si vous faites un don, n'oubliez pas de préciser « Fondation du patrimoine » « Eglise de Torvilliers ».

➔ Info GRT Gaz

Depuis 2015, une grosse canalisation de gaz traverse notre commune entre le pont d'autoroute et Prugny.

En cas d'accident sur la canalisation, voici les effets possibles :

Projection de terre, pierres et autres éléments dans le sol.

Bruit intense

Déflagration (onde de surpression avec dégâts significatifs associés de type bris de vitre). En cas d'inflammation, intense chaleur émise par le rayonnement de la flamme.

En cas d'accident sur une canalisation de transport de gaz haute pression, nous vous rappelons les règles de conduite à tenir.

SANS fuite apparente :

Même si seul le revêtement semble touché, ne remblayez pas. La canalisation est fragilisée et peut se détériorer rapidement en fonction des conditions d'exploitation.

Prévenez GRTgaz au numéro d'urgence du Centre de Surveillance Régional donné à la fin de cet article.

Attendez l'arrivée des techniciens de GRTgaz qui se déplaceront pour expertiser les dégâts et prendre les premières mesures.

AVEC fuite apparente :

Ne tentez pas de stopper la fuite.

En cas d'inflammation, ne tentez pas d'éteindre la flamme

Interrompez les travaux, coupez les moteurs des engins et interdisez toute flamme, étincelles ou point chaud aux alentours de la fuite

Eloignez toute personne du lieu de la fuite

Téléphonez immédiatement aux pompiers, gendarmerie, police.

Téléphonez au N° d'urgence vert 24h/24 et 7jours/7 du Centre de Surveillance Régional.



**Ce numéro vert est un numéro d'urgence.
Il n'est à utiliser qu'en cas d'accident.**

➔ **La fibre optique dans notre commune**

Fin 2017, des travaux ont été réalisés pour implanter dans notre commune un poste de sous-répartition pour la fibre optique. Ce poste qui devrait être opérationnel à la fin du premier trimestre permettra de raccorder la commune à la fibre optique. Cette première démarche va donner la possibilité aux Torvillois d'obtenir un débit multiplié environ par 4. Cette montée en débit vous obligera peut-être à contacter votre fournisseur d'accès afin de changer votre box pour en obtenir une qui soit compatible avec ce nouveau débit.

Cette solution est une solution provisoire. C'est cependant un premier pas vers une installation complète de la fibre dans toutes les maisons mais qui ne se fera que dans quelques années.

➔ **Des réaménagements de la TNT pour favoriser le déploiement du très haut débit**

LE 27 MARS 2018
LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



Plus de 3400 fréquences de la TNT réaménagées entre octobre 2017 et juin 2019. Compte tenu de l'ampleur des travaux, ils sont organisés étape par étape selon 13 zones géographiques d'octobre 2017 à juin 2019.

Pour notre région, les opérations de réaménagement de fréquences auront lieu dans la nuit du 26 au 27 mars 2018.

LES CHANGEMENTS DE FREQUENCES CONCERNENT TOUS LES TELESPECTATEURS RECEVANT LA TELEVISION PAR ANTENNE RATEAU (PAR VOIE HERZIENNE TERRESTRE).

LE 27 MARS 2018

Les changements de fréquence qui auront été réalisés dans la nuit du 26 au 27 mars peuvent avoir pour conséquence la perte de certaines chaînes de télévision. Les téléspectateurs devront donc procéder à une recherche des chaînes. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences. Cette opération est très simple à réaliser à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT.

DES AIDES FINANCIERES POUR ASSURER LA CONTINUITE DE LA RECEPTION DE LA TNT

A partir du 27 mars 2018, un faible nombre de téléspectateurs sont susceptibles de ne pas retrouver tous leurs programmes TV malgré une recherche des chaînes. Une aide à la réception pourra alors leur être accordée, sans condition de ressources et sur facture des travaux réalisés pour les résidences principales recevant exclusivement la télévision par antenne râteau. (120€ TTC maximum pour adapter leur antenne râteau).

INFORMATION DU PUBLIC

Des plateformes d'information sont mises à disposition du public.

Le site web recevoirlatnt.fr

Le centre d'appel de l'ANFR (Agence nationale des fréquences)

Des téléconseillers sont à la disposition des téléspectateurs pour toute information et aide en cas de problème de réception ou pour effectuer une demande d'aide financière.

0970 818 818 du lundi au vendredi (appel non surtaxé).



➔ Campagne de porte à porte de la Croix Rouge



Depuis toujours, la Croix Rouge française s'engage sur tous les fronts pour prévenir et apaiser les souffrances. Pour pouvoir continuer à agir auprès des personnes en difficultés sur l'ensemble du territoire, la Croix Rouge française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

Pour cette raison, la Croix Rouge entreprend une campagne de sensibilisation en porte à porte à Torvilliers du 5 février au 3 mars 2018. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile au nom de la Croix Rouge française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Elle pourra intervenir entre 10h et 20h00 du lundi au vendredi et de 10h00 à 18h00 le samedi.

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix Rouge française. Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, **mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.**

INFORMATIONS DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE



➔ Collecte des déchets verts

Rappel des dates.

La période hivernale reprendra le mercredi 4 avril 2018

Le ramassage pendant la période hivernale se fera le mercredi 14 mars 2018

Rappel des règles de bonnes pratiques :

- Utiliser uniquement les bacs dédiés aux déchets verts,
- Ficeler les fagots (1,50m maximum) avec du lien naturel (corde, ficelle, rafia...).

Les déchets verts déposés dans d'autres bacs que ceux prévus à cet effet ne seront pas collectés. Les déchets verts en surplus devront être déposés en déchèterie.

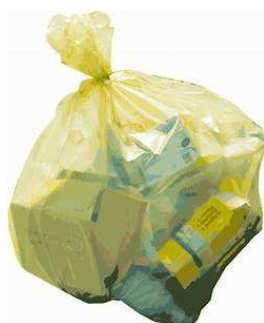
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service collecte, au 03.25.45.27.30.

DÉCHETS VERTS

Gazon, branchages, feuilles mortes, fleurs et plantes d'intérieur et d'extérieur



➔ Collecte cartons



Les grands cartons qui ne tiennent pas dans les sacs jaunes ne doivent pas être mis sur les trottoirs mais à la déchèterie, quant aux petits, ils doivent être mis dans les sacs jaunes afin de ne pas être mouillés par la pluie.

➔ 14 juillet



Petits et grands se sont retrouvés dans la cour de l'école dès le début de la soirée, pour partager un repas préparé par l'Association Torvilliers Animations dont les bénévoles se sont relayés derrière les fourneaux et le bar pour servir les nombreuses personnes présentes.

A la nuit tombée, les enfants ont récupéré leur lampion et la joyeuse assemblée a fait le tour du village sous l'œil vigilant de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers. Juste le temps d'échanger les lampions contre des friandises et le feu d'artifice a été tiré derrière le terrain de football par les artificiers Torvillois. La soirée s'est ensuite poursuivie en musique à la salle des fêtes.

➔ Médaille de bronze pour un Torvillois

Pierre Lassaigne a 16 ans. Depuis l'âge de 3 ans, il pratique l'équitation. Pierre s'entraîne au Centre Equestre de Menois, où il va au moins deux heures chaque jour. Il monte Vinci depuis presque 2 ans.

En juillet, Pierre a participé aux Championnats de France à Lamotte Beuvron où il a terminé 3^{ème} de l'épreuve CSO-Poney Elite en catégorie Cadet (16ans) ce qui lui a permis d'obtenir la médaille de bronze de cette discipline.

En parallèle il est en classe de terminale série S au lycée Edouard Herriot.

Un grand bravo pour cette réussite équestre en lui souhaitant également une même réussite en 2018 dans le domaine scolaire.



➔ Formation PSC1 pour nos employés



En juillet dernier, 2 groupes de 5 personnes Ginette Razafindratsimba, Christine Gublin, Pierre Dulac, Pascal Echelin et Stéphanie Richard puis Blandine Mananpisson, Elizabeth Quintin, Charline Clivot, Christopher Bourgeois et Mickael Vilain ont passé la formation PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) en mairie de Torvilliers avec la Fédération des secours Croix Blanche. Ils ont tous été reçus et ont obtenu le certificat de compétence de citoyen de sécurité civile PSC1

➔ Vide-greniers

Rendez-vous incontournable des chineurs, l'édition 2017 du vide-greniers de Torvilliers a été couronnée d'un grand succès. Le public s'est déplacé en nombre et les exposants ont vu les premiers acheteurs dès le début de la matinée. La plupart des visiteurs sont repartis les bras chargés de trouvailles hétéroclites. Les vagues de curieux et de collectionneurs se sont succédées jusqu'en fin d'après-midi sous un soleil de plomb, pour le plus grand plaisir des exposants.

Comme chaque année, ce sont les membres de l'Association des Anciens Combattants qui ont organisé la manifestation qui représente une importante mobilisation logistique, plusieurs mois en amont du vide-greniers.



➔ Un grand bravo à Mme Struzyk



Madame Struzyk est membre du club de tricot « Josette Boyé » à Sainte-Savine. Depuis plusieurs années, les membres du club tricotent de la layette pour les Restos du Cœur.

Au printemps dernier, les « Restos » ont lancé à Madeleine un nouveau défi, à la hauteur de sa passion pour la couture. Il s'agissait de confectionner pour Noël des tenues pour cinquante poupées mannequin qui seront offertes à des petites filles. Toujours prête à se mobiliser pour la bonne cause, Madeleine Struzyk a accepté le challenge. Une collecte de poupées a été rapidement organisée. Le bouche à oreilles a également permis de récupérer du tissu, des rubans, de la dentelle.

Après plusieurs mois d'un travail minutieux, une bonne dose de créativité et l'aide précieuse des amies du club de Tricot, Madeleine a atteint son objectif. Chaque poupée dispose de son trousseau. Une jolie robe de soirée et une tenue de ville, soit plus de 100 créations et accessoires, patiemment assemblés par notre petite main.

Coup de chapeau à la bonne fée Madeleine qui fait preuve à 93 ans, d'un dynamisme et d'une générosité exemplaires.



➔ Le brevet Collard



Le 2 octobre, la commune a reçu à la salle des fêtes les randonneurs de l'ANA qui ont participé au 57^e brevet Guy-Collard. C'est une première pour les organisateurs de s'être rapprochés aussi près des portes de l'agglomération. Les 4 circuits de 10, 15, 20 et 25 kms sont passés par les communes voisines de Lépine, Prugny, Laines aux Bois et même jusqu'à Souigny. Le temps était gris ce qui n'a pas empêché les 651 randonneurs de parcourir notre campagne avec pour seul motif le plaisir de la marche.

➔ Fleurissement

En raison d'une météo très clémente, plusieurs massifs ont gardé leur plantation jusqu'à la fin du mois d'octobre. Les chrysanthèmes, déjà très fleuris à la plantation, ont subi très vite deux gelées matinales. Notre fournisseur, Les Serres de Prugny, a gracieusement changé quelques plants pour améliorer le décor autour du monument pour la cérémonie du 11 novembre. Les haies d'arbustes, le long des rues du



Casino et du 11 Novembre sont entretenues régulièrement en remplaçant les plants morts ou très abîmés. Dès la fin de l'hiver, les bulbes de narcisses et de jonquilles plantés progressivement depuis 3 ans devraient colorer de jaune les bas côtés de la rue du Casino.

Toutes ces plantations sont réalisées par les employés communaux avec beaucoup d'application.

➤ Halloween

Le 31 octobre à la nuit tombée, des squelettes, sorcières et autres créatures maléfiques ont sillonné les rues du village. Les enfants, le plus souvent accompagnés de parents, sont allés sonner aux portes des maisons pour réclamer des bonbons et autres friandises. Puis ils sont repartis dans la nuit vers d'autres portes pour continuer à remplir leurs paniers de sucreries !



➤ Commémoration du 11 novembre

C'est sous une pluie battante que les commémorations du 11 novembre ont eu lieu cette année. En dépit de cette météo peu clémente, les habitants du village ont retrouvé les sapeurs-pompiers, les anciens combattants et les enfants de l'école primaire accompagnés de la directrice du groupe scolaire Madame Hohler dans la cour de la mairie. Le maire Bruno Gantelet a lu le message de Commémoration de la Victoire et de la Paix de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées avant le dépôt de gerbes au Monument aux Morts. Le cortège s'est ensuite dirigé vers le cimetière où les écoliers ont lu un poème de Jacques Hubert Frougier.



➤ Affouages 2017-2018

Etant donné la complexité de la parcelle sur laquelle les affouagistes doivent travailler, la réunion pour le tirage au sort des parts a été organisée sur place au pied de la parcelle 16-1. Pratiquement tous les affouagistes étaient présents. Un accueil sympa leur a été fait avec un bon café bien apprécié en cette période plutôt fraîche. Cette année, la parcelle doit être nettoyée complètement. Il n'y restera que les chênes qui seront coupés plus tard pour être vendus. Cette parcelle complètement mise à blanc sera replantée de Douglas.



➔ Décors de Noël

Comme tous les ans, les décorations de Noël illuminent la mairie, la cour et le parking. Sur le pignon, le Père Noël descend en parachute et rejoint cette année un hameau dans la montagne. Ce village montagnard a été magnifiquement réalisé par les employés de la commune avec des matériaux de récupération. Félicitations à eux.

Au fond du parking, les ailes du moulin soulignées de bleu tournent dans la nuit.

Cette année, pour le plus grand bonheur des enfants de la maternelle, le Père Noël est présent dans leur cour d'école et souhaite voir des enfants sages. Le toit du bâtiment est souligné d'un cordon bleu qui brille dans la nuit.

Devant la mairie, une forêt de sapins a mis sa parure de neige pour célébrer l'hiver.



Rappelons que toutes les illuminations sont constituées d'ampoules Led qui présentent plusieurs avantages : une meilleure luminosité, une faible consommation et une durée de vie plus longue.

Tous ces décors ont été mis en place par les employés avec beaucoup d'application. Encore merci à eux.

➔ Le Téléthon

Comme tous les ans, parents et enfants sont venus manger une crêpe ou boire un vin chaud préparés par nos pompiers. Ces collations sont toujours bien appréciées par ce temps pluvieux et froid en cette période de l'année.



➔ La distribution des colis



Le 16 décembre, l'équipe du CCAS et quelques conjoints ont sillonné les rues de la commune pour distribuer les colis de fin d'année. Les 6 groupes de 2 personnes ont distribué 43 colis doubles et 57 colis simples pour les 143 habitants de plus de 70 ans de notre commune.

En 2018 le CCAS va modifier son action : le repas ne se fera plus en avril ou mai, mois où il est toujours très difficile de trouver une date étant donné les congés scolaires, les jours fériés, les ponts, la fête des mères, etc.

Dans les années à venir, le repas se fera en octobre ou novembre. En 2018, il est prévu pour le 18 novembre. Cette date vous sera confirmée début octobre par la distribution du communiqué sur lequel il vous sera demandé de choisir entre le repas ou un colis, avec retour obligatoire de votre réponse.

➔ Les activités périscolaires

Comme lors de l'année scolaire précédente, des activités variées et intéressantes sont proposées aux enfants des deux écoles.

Tous les niveaux des classes élémentaires participeront à toutes les activités.

Le cirque et le théâtre, avec nos amis Chouquette et Cacahuète ont repris leurs animations.

Elisa s'intègre au groupe d'intervenants en proposant de la relaxation ludique une à deux fois par semaine selon les périodes.

Laetitia, de l'association la Girafe intervient à l'école primaire pour toutes les périodes.

En maternelle, Laurence, de cette même association, propose jeux et kapla tout au long de l'année scolaire également.

De même pour Pascal, de l'association Rhéo, qui propose des séances d'éveil musical aux tout petits.

Maryse Jaillant assure encore cette année un créneau d'animation, le mardi ou le jeudi.

Norbert Tarride et quelques-uns de ses collègues Stéphane Barbette, Romain Bois, Jean-Matthieu Braux et Thierry Meslier, ont proposé aux CE1 une découverte du métier de pompier, l'équipement, le costume, les différentes fonctions.

Porteurs de leurs gilets fluorescents, les enfants sont allés visiter la petite caserne. Ils ont fait quelques travaux pratiques, des manipulations, des coloriages...Ils ont reçu chacun l'attestation de leur première formation sous la forme d'un diplôme. Encore une activité suivie avec grand plaisir.



Peinture, dessin, découpage etc., réalisation d'objets pour Noël, décoration de la salle de cantine. Des séances de jeux de société très divers ont créé des moments de convivialité, de socialisation et de découvertes. Tout le personnel communal rattaché aux écoles gère ces divers ateliers. Du basket avec l'association de Sainte Savine et une initiation au tennis par des membres du club de Torvilliers, M. Karkulowski et M. Ruelle, ont trouvé leur place en début de trimestre et nous les retrouverons aux beaux jours.



Comme en mars dernier, Monsieur le maire organisera deux séances d'instruction civique pour les élèves de CM2.

Les interventions externes à l'école sont assurées par un personnel rémunéré grâce aux cotisations des familles et à quelques crédits alloués pour cela.

Le vendredi 22 juin à 19h les familles seront conviées à la fête qui permettra de conclure dans la joie " l'année périscolaire ". Les enfants présenteront un petit spectacle surprenant ! Une visualisation de l'ensemble des activités sera proposée sous forme de reportages photographiques et d'une exposition d'objets et décorations réalisés.

La participation des enfants représente environ 78 % de l'effectif total des écoles. Les enfants sont heureux de participer, les avis des familles sont favorables.

A mentionner également l'organisation d'un stage cirque d'une semaine dans le cadre de la garderie de juillet. Ce stage a connu un réel succès, clôturé par une représentation des enfants et des clowns Chouquette et Cacahuète.

Ce stage sera reconduit en juillet et doublé d'une semaine théâtre.

La commission périscolaire tient à remercier Monsieur le Maire pour l'intérêt qu'il porte à ces actions, les intervenants pour la valeur du travail fourni, les membres de la commission pour leur implication dans les projets, les enfants et leur famille pour leur adhésion.

La réorganisation vraisemblable de la prochaine année scolaire ne permettra plus les activités de fin d'après-midis, mais la commission examine la possibilité d'offrir des animations pendant les garderies. Les modalités sont actuellement à l'étude.

➤ Premiers PACS à Torvilliers



C'est le 21 décembre que notre maire, Bruno Gantelet, a enregistré le premier PACS signé dans notre commune entre Quintin Emmanuel et Montin Charlotte.



➤ Un Torvillois « un peu fou »



Vous l'avez sans doute déjà croisé dans les environs de notre commune courant avec un sac sur le dos tel un extraterrestre comme s'amuse à l'appeler ses amis, Stéphane Kiehn, notre Torvillois « un peu fou » vient de participer à la course à pied reconnue comme étant la plus extrême au monde.

Parti le 26 novembre, il fait partie des pionniers d'une première édition du Marathon des Sables organisée au Pérou. Pour rappel, il s'agit de courir 250 kilomètres dans le désert d'ICA en 6 étapes, par 50° et en autosuffisance alimentaire soit un sac sur le dos d'environ 12 kilos. Récit :

Je suis parti deux jours avant le départ pour digérer les 12H30 de vol et découvrir Lima, la capitale : ville de contrastes, pleine de saveurs où se mêlent insécurité et douceur de vivre. Partir seul dans un pays inconnu vous réserve parfois quelques surprises puisque je me suis retrouvé au milieu d'une favela où j'ai bien cru que j'allais devoir commencer à courir avant même le départ de la course. Deux coureuses ont d'ailleurs été accompagnées par la police à leur hôtel car elles s'entraînaient le long de la plage et il semblerait que cela soit extrêmement dangereux.

Le jour du rassemblement, nous sommes montés dans les bus, vitres teintées et escortés par la police toutes sirènes hurlantes jusqu'aux portes du désert soit 10h30 de trajet.

Jour 1 : contrôle de nos sacs et du matériel obligatoire : sac de couchage, nourriture avec un nombre de calories à respecter, matériel de survie, balise de détresse, road book...

Jour 2 : début de l'épreuve sur 6 jours avec les distances suivantes : 37,2Km - 42,2Km - 32,7Km - 68,4Km - 42,2Km - 20Km

Nous avons tous été surpris par la difficulté dès la première étape : 13 KM de montée suivie de 24 kilomètres de sable mou jusqu'aux chevilles, les corps sont meurtris, les coureurs tombent les uns après les autres d'épuisement. Au deuxième jour, avant même le premier ravitaillement en eau au km 10,30 des coureurs avaient déjà mis le genou à terre. Et puis les choses se sont compliquées encore d'avantage puisque, en plus d'une forte fièvre, j'ai dû poursuivre ma course avec des coliques

néphrétiques dues à l'eau trop riche en sel. Comme beaucoup de coureurs, j'ai commencé à uriner du sang et des caillots et le campement a commencé à se vider. 428 coureurs au départ, 222 à l'arrivée.

Qu'est-ce qui vous a fait tenir ?

J'avais un but : courir pour une association (l'A.T.P.H) qui s'occupe d'enfants gravement malades et récolter des fonds pour leur offrir un joyeux Noël. Je ne pouvais pas leur avoir expliqué qu'en se battant, on pouvait surmonter des épreuves difficiles et abandonner simplement parce que j'avais de la fièvre et du sang dans les urines et j'ai tenu bon.

Plus les jours avançaient, plus les étapes étaient difficiles avec des montagnes de sable à gravir (la plus haute faisait 350 mètres de haut). Les paysages nous laissaient sans voix, nous avions parfois le sentiment de courir sur la lune et cela m'aidait à supporter la douleur. Aujourd'hui, j'ai des images plein la tête, des moments de souffrance mais aussi de plaisir et il en restera malgré tout une grande fierté d'avoir été parmi les premiers hommes à être allés courir là où personne n'avait foulé le sol à cet endroit du désert d'ICA.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?

Le bivouac qui se vide : j'avais l'impression d'être au combat et de perdre mes compagnons.

De quoi avez-vous le plus souffert ?

Le manque de nourriture : l'eau volcanique et pétillante modifiait le goût de nos aliments lyophilisés, ce qui rendait immangeables nos rations. J'ai perdu 9 kilos en 6 jours. De plus, le terrain était si hostile que nous ne trouvions aucun branchage pour démarrer notre feu et manger chaud. De toute façon, avec un vent permanent à 80 km/h, la priorité était d'essayer de monter nos tentes pour nous protéger et nous reposer.

Qu'est-ce qui vous a le plus plu ?

Dormir au bord du Pacifique avec les phoques, entendre le chant d'une baleine mais surtout avoir vécu un vrai moment de complicité avec SAMER, un Palestinien avec qui j'ai couru lors de la longue étape où chacun prenait soin de l'autre pour finir ensemble tels deux frères. Magique.

Vous avez d'autres projets ?

Oui bien sûr : après 4 Marathons des Sables, 3 fois les 100 kilomètres de Millau, l'Ultra Trail du Mont-Blanc, la traversée de la Grèce d'Athènes à Sparte (246 km non-stop), il me reste un rêve un peu fou à réaliser : l'Himalaya... mais je sais déjà que je vous enverrai de belles photos de mon rêve (rire).

Un grand bravo à Stéphane puisque sur les 428 inscrits, il se classe 111ème et aura récolté au terme de cette aventure 1000€ pour offrir des jouets aux enfants malades du C.H.U de Troyes.



➤ Les vœux du Maire

Le maire de Torvilliers a présenté ses vœux à la salle des fêtes du village, en présence du Président du Conseil Départemental Monsieur Philippe Pichery.

Bruno Gantelet a évoqué l'avancement des travaux de réfection de l'église. Les huit colonnes sont à ce jour consolidées et les tailleurs de pierre vont maintenant remettre en état les voûtes intérieures puis le sol de l'église. La dernière tranche de travaux concernera la rénovation des installations électriques et de l'éclairage ainsi que la mise en place d'une sonorisation. Les travaux devraient être achevés fin 2018.

Autre gros dossier le PLU. Après une présentation en réunion publique, puis une enquête publique suivie d'un vote en Conseil Municipal, la Préfecture vient de valider le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui va remplacer le POS (Plan d'Occupation des Sols).

Sur le plan scolaire, après une concertation avec les parents d'élèves et les enseignants, il a été décidé de revenir à la semaine de 4 jours. Après un vote en Conseil Municipal, la demande a été envoyée à l'Education Nationale pour accord.

La commune va se doter prochainement d'un site internet qui devrait permettre aux habitants d'avoir accès à de nombreuses informations et démarches en ligne.





Le Maire a également confirmé la poursuite du projet d'aménagement en centre-bourg d'un espace commercial et paramédical. Des professionnels de la santé ont déjà candidaté et ces nouveaux services devraient augmenter l'attractivité de la commune.

Bruno Gantelet a souhaité mettre à l'honneur un sportif de la commune, le cycliste Romain Bois, qui vient de remporter son 8^e titre de champion de France en cyclo-cross FSGT.

Il a ensuite clôturé la cérémonie en remerciant toutes les personnes qui travaillent et se dévouent pour la commune, avant de renouveler ses vœux pour l'année 2018.



➔ **Coup de gueule sur les incivilités de ce 2^{ème} trimestre**

Décidément, il y a toujours quelque chose à mettre dans ce paragraphe !!!



DU CÔTÉ DES ECOLES

➔ Rentrée des classes

Le primaire

Le maire Bruno Gantelet, la directrice du groupe scolaire Séverine Hohler et l'équipe enseignante ont accueilli les élèves de primaire et de grande section maternelle dans la cour de l'école. Comme à son habitude, le maire a prononcé quelques mots à l'intention des élèves et leurs familles avant d'être relayé par la directrice du groupe scolaire. L'école conserve cette année des effectifs stables, avec 99 élèves repartis dans 4 classes.



La maternelle

Les tout-petits et les élèves de moyenne section maternelle avaient rejoint directement leur classe et leur maîtresse Isabelle Pougalan pour un accueil tout en douceur.

➔ Semaine du goût



Dans le cadre de la semaine du goût au mois d'octobre, les enseignantes ont proposé aux élèves de l'élémentaire un petit déjeuner collectif. Les enfants ont pu composer à leur guise leur repas en choisissant parmi des ingrédients plus ou moins habituels pour eux : jus de fruits, pain, beurre, confiture, fromage, jambon, fromage blanc, fruits....



De leur côté, pour être en adéquation avec leur période « orange », les enfants de la maternelle ont réalisé un gâteau à la carotte, qu'ils ont trouvé délicieux !

➔ Fin d'année à l'école

Le jeudi 8 décembre, tous les élèves de l'école ont pu assister à un spectacle intitulé « La chèvre de Mister Seguin » proposé par le Théâtre des Bonnes Langues, à la salle des fêtes de Torvilliers. Ce spectacle associant théâtre, chant et danse reprenait la célèbre histoire d'Alphonse Daudet, et si la fin est un peu triste, les enfants ont bien compris que la liberté n'était pas toujours chose facile à obtenir.



Le jeudi 21 décembre, les enfants de maternelle ont eu l'agréable surprise de rencontrer le Père Noël venu leur apporter quelques cadeaux pour la classe. Après avoir garé son traîneau sur le terrain de sport, le Père Noël a fait le tour des classes pour sa distribution de chocolats, puis les enfants se sont retrouvés sous le préau autour d'un chocolat chaud et de quelques friandises.



➔ Organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2018

Suite à la décision de la municipalité de ne pas renouveler les activités périscolaires à la rentrée prochaine pour des raisons budgétaires essentiellement, le conseil d'école a proposé une modification de l'organisation de la semaine et des horaires scolaires. Une enquête a été menée auprès des familles qui ont choisi à 75% une organisation sur 4 jours de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi) avec des horaires modifiés (8h30-12h et 13h45-16h15). Cette proposition doit encore être validée par le Conseil Départemental de l'Education Nationale et la réponse définitive sera connue au mois de mars.

➔ Gymnastique volontaire

La rentrée de septembre est déjà loin et nous voici reparties pour un deuxième trimestre bien rempli. Dès la reprise de la saison, nous avons retrouvé le quota habituel de nos licenciées. Elles sont toujours prêtes à se donner "à fond" dans les divers exercices que nous prépare Line, fidèle à Torvilliers, pour que chacune garde son potentiel physique le plus longtemps possible.

La présence et l'assiduité au sein du groupe sont remarquables, ce qui prouve que se retrouver tous les mercredis pour faire "la gym", entretient aussi les rapports amicaux, toujours dans la bonne humeur.

Toutefois des aléas de santé peuvent survenir. Cette saison, Odile et Maïté n'ont pas repris pour l'instant. Nous les retrouverons un peu plus tard, et leur souhaitons un bon rétablissement.

L'effectif pour 2018 est de 28 licenciées.

Le bureau inchangé se compose ainsi :

- Présidente : Mireille Morin
- Vice-présidente : Claudette Ricard
- Secrétaire : Colette Nowak
- Trésorière : Jacqueline Noël
- Trésorière adjointe : Chantal André

Bonne et Heureuse Année !



➔ Compagnie des Sapeurs Pompiers

Le 2ème semestre a commencé, comme d'habitude, par le placement des exposants au vide grenier : La bonne ambiance générale et le beau temps ont permis de bien commencer la journée.

En Septembre, nous avons participé au parcours sportif du canton : Le Sergent Stéphane Barbette a remporté une 2ème place sur le parcours et le Sergent Ghislain Neslain une 3ème place au lancer de poids.



Suite au défilé du 11 Novembre, notre Chef de Corps Stéphane Barbette a reçu le grade de Sergent Chef et Jean Matthieu Braux le grade de 1ère classe. Fin Novembre, nous avons effectué notre traditionnelle tournée des calendriers et nous vous remercions, comme chaque année, pour votre accueil et votre générosité. Générosité et convivialité étaient également au rendez-vous lors de notre animation pour le Téléthon début décembre. Pour conclure l'année, nous avons fait notre traditionnel repas de la Sainte Barbe avec nos anciens.

Concernant les interventions, nous avons eu beaucoup d'interventions pour nids d'insectes, quelques incendies et des secours à personnes faisant une moyenne d'une intervention par semaine (1 toutes les 2 semaines sans les nids d'insectes).

Nous profitons de ce bulletin pour vous parler du volontariat. Tout d'abord, qu'est-ce qu'un sapeur pompier volontaire :

C'est un pompier qui exerce une autre activité professionnelle, il est volontaire et bénévole. Ce n'est pas le cas dans notre commune mais les heures de volontariat peuvent être indemnisées. Le volontaire peut intégrer un Centre de Secours (CS) ou un Centre de Première Intervention (CPI), tout dépend de son désir, de sa disponibilité/proximité et de son niveau de formation (un centre d'intervention a plus d'équipement).

Maintenant que les choses sont plus claires, vous vous dites sans doute qu'il faut être un grand sportif pour être pompier. Oui, la sportivité est un élément caractérisant le sapeur pompier mais en CPI, nous parlerons plus de condition physique. En effet, même s'il ne nous arrivera jamais de monter au 10e étage d'une tour avec un appareil respiratoire isolé sur le dos, il peut arriver d'établir une lance à incendie de plusieurs dizaines de mètres (toujours en extérieur) ou aider à un brancardage en forêt par

exemple. Un parcours sportif SP est organisé chaque année au niveau du canton, l'occasion de se mesurer et de se retrouver entre CPI et CS.

Dans tous les cas, l'engagement passera par une visite médicale qui évaluera votre aptitude à exercer toutes les missions de notre commune (Il faut savoir que certains vaccins sont indispensables).

Une fois la visite médicale d'aptitude passée, il faudra se former :

- Module apprenant (1 jour) : Culture administrative et risque technologique.
- Module PSC1 (1 jour) : Premier Secours Civique.
- Module Prompt Secours CPI (5,5 jours) : Equipier secours à personne.
- Module Equipier Opérations Diverses (2 jours) : Se protéger contre les chutes, traitement des nids d'insectes, débardage, ...
- Module Equipier Incendie (5 jours).

Les formations peuvent être réalisées le week-end ou en semaine.

En cas de sollicitation des pompiers dans la commune (via le 18 ou le 112), tous les membres du CPI (formés pour l'intervention et à jour de visite médicale) sont appelés par un serveur vocal interactif précisant la nature de l'intervention et demandant si nous pouvons intervenir. Si nous sommes disponibles, nous nous rendons à la caserne communale et partons en intervention si nous sommes au moins 2.

Si vous vous sentez gêné de ne savoir quoi faire en cas d'accident, si vous ressentez l'envie d'aider les autres, si vous êtes courageux et dévoué : Rejoignez-nous !

Pour plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à la Mairie.

Un engagement citoyen

L'engagement citoyen est le socle de l'organisation des secours en France. Il permet d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous.

246 900 pompiers assurent un départ toutes les 7 secondes

■ **Qui sont-ils ?**
78 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires, femmes et hommes, en ville ou à la campagne, qui ont choisi de consacrer une partie de leur temps au service de leur communauté.

■ **Que font-ils ?**

 84%	Secours d'urgence aux personnes
 6%	Incendie
 10%	Autres



➔ Association « Torvilliers Animations »



L'association Torvilliers Animations vous présente tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches.

Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles.

Nous souhaitons que l'association vous apporte toute satisfaction lors de nos manifestations et que vous comptez sur nous encore de nombreuses années par nos activités.

Nous espérons que les efforts que nous fournissons pour améliorer le cadre de notre association et créer de plus en plus de spectacles répondent à vos attentes et à vos demandes. Nous restons à votre disposition pour écouter toutes suggestions en ce sens. Que cette année

associative soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges.

Après un début d'année bien chargé, le second semestre fut plus calme. Fin septembre, c'était le traditionnel rallye moules frites.



Cette année, le soleil était là mais les participants au rallye furent encore un peu moins nombreux que les années précédentes. Les amateurs de moules frites quant à eux étaient bien présents.

A l'arrivée, jeux et l'apéritif attendaient les participants. La remise des prix est venue clôturer cette agréable journée.

Cette année, c'est le dimanche 17 décembre que le Père Noël est passé dans la cour de l'école. Il arriva en

calèche pour rencontrer les enfants de Torvilliers et leur distribuer bonbons et chocolats pendant que les adultes dégustaient vin chaud ou chocolat avec de bonnes crêpes préparées par les Sapeurs Pompiers de Torvilliers.

Prévision des manifestations du premier semestre 2018 :

- Loto le dimanche 11 février
- Théâtre le dimanche 25 février avec la troupe COME10 qui présentera cette année une comédie de Sébastien Azzopardi: "Le tour du monde en 80 jours"
- Bourse puériculture le dimanche 08 avril
- Randonnée pédestre le dimanche 13 mai
- Marché et jeux le dimanche 17 juin
- Festivités du 14 juillet le 14 au soir



Les sorties pédestres du 2ème jeudi du mois continuent. Robert vous attend devant la salle des fêtes de Torvilliers dès 13h45 pour un départ à 14h00. Pour les courageux, RDV le 8 février, le 8 mars etc....

➔ Amitié Pour Tous

2017 a encore été une année chaotique qui n'a pas laissé un bon souvenir dans nos mémoires.

Heureusement pour les Torvillois, notre club « Amitié pour tous » qui perdure depuis 4 décennies est fidèle au poste pour nous permettre de vous distraire chaque semaine.

Je ne reviendrai pas sur toutes les calamités survenues cette année, ni les drames terroristes qui ont frappé notre pays, je sais qu'ils vous ont marqués.

Il faut positiver et espérer que 2018 verra le ciel s'éclaircir dans ces domaines pour le bien et le bonheur de tous.

Malgré tout, nos activités ont été soutenues comme toujours. Notre repas de printemps s'est déroulé le 21 mai avec 41 participants au restaurant des Terrasses où nous avons apprécié le savoir faire du chef. Le jeudi 29 juin, notre club a participé à la journée de l'amitié à Nogent sur Seine pour un spectacle cabaret toujours sympathique.

Le 19 novembre dernier, 52 personnes ont dégusté la traditionnelle choucroute organisée par les membres du bureau et des adhérents, en mon absence pour raison de santé. Je les félicite pour leur dévouement, un grand merci aussi aux personnes qui se sont investies pour la tombola ou qui ont offert des lots.

A ce propos, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui m'ont témoigné des marques de sympathie lors de mon hospitalisation. Je les remercie bien sincèrement.

2018 est là. Voici notre programme de l'année.

Le vendredi 9 février journée publicitaire.

Le 17 mars, concours de belote à 14h à la salle des fêtes, où nous espérons de nombreux joueurs, passionnés des jeux de cartes.

Le 7 avril, repas de printemps. N'hésitez pas à vous inscrire le temps venu, vous serez sûrs de déguster un excellent déjeuner.

Enfin **le 25 novembre**, notre choucroute sera une fois encore à l'honneur et nous continuerons ces événements festifs à l'avenir.

Cette année, la cotisation restera inchangée à 15 €. Comme à chaque saison, je rappelle pour les éventuels nouveaux adhérents que le club fonctionne tous les jeudis de 14h à 18h où vous pourrez vous distraire avec des jeux de sociétés.

Pour terminer, au nom des membres du bureau, et de moi-même, je vous adresse nos vœux les plus sincères, de bonheur, de santé à partager avec ceux qui vous sont chers.

Nous n'oublions pas ceux qui ont perdu un proche ou qui ont des problèmes de santé. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement. Sachez que nous ne les oublions pas.

Bonne année 2018

La présidente Solange Delagneau

➔ **Bibliothèque**

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture :

- Lundi de 17h 30 à 18h30
- Mercredi de 17h à 18h

Les bénévoles qui vous accueillent sont maintenant au nombre de 7. L'année 2017 étant une année d'inventaire, - un gros travail ! – ce fut un grand soulagement de pouvoir compter sur toutes ces personnes.

N'oubliez pas que vous pouvez commander les livres qui vous intéressent, la bibliothèque centrale de prêt fera son maximum pour vous satisfaire.

Il convient de remercier une maman d'élèves, Madame Hamadi, qui, depuis cette rentrée scolaire, prend en charge les petits de la maternelle une fois par semaine pour leur lire des histoires et les guider dans le choix des livres à emporter à la maison.

Mesdames Cabot et Koebel continuent de s'occuper des enfants du primaire.

➔ **Torvilliers Athlétic Club (T.A.C)**

La saison 2017/2018 a repris ses droits et nous sommes déjà à la trêve hivernale.

Le club compte cette saison 35 joueurs et 6 dirigeants pour une seule équipe Seniors.

Cette équipe évolue en championnat Départementale 3. L'effectif a beaucoup évolué depuis la saison dernière après le départ de quelques joueurs et l'arrivée de 18 nouveaux joueurs.

Les entraînements se déroulent tous les mardis et tous les vendredis à 19h30 sur le terrain de Torvilliers. Les matchs à domicile se jouent au Complexe Sportif Henri Terré à Rosières-près-Troyes, le dimanche avec le coup d'envoi à 15H00. N'hésitez pas à venir nous encourager.

C'est l'heure de la trêve et l'équipe Seniors est classée 6^{ème} avec 5 victoires, 1 nul et 4 défaites (voir résultats et classement général à la fin de cet article).

L'effectif étant conséquent, nous allons engager une équipe de séniors en foot loisirs à 7. Ce championnat vient d'être créé par le District de l'Aube et sera opérationnel en janvier 2018.

Le samedi 03 mars 2018 à 19h00 nous organisons notre loto annuel à la salle des Fêtes de Torvilliers. Afin que cette soirée soit réussie, nous vous rappelons qu'il est indispensable de réserver vos places avant le 28 février 2018.

Le 09 juin 2018, nous allons fêter les 10 ans du club. A cette occasion, nous allons réunir tous les anciens membres du TAC. Nous allons également organiser un tournoi de foot qui sera ouvert à tous les Torvillois et Torvilloises (petits et grands). Il y aura également des animations diverses. Nous vous communiquerons plus d'informations dans les prochaines semaines.

Je voudrais remercier tous les habitants de la commune pour le très bon accueil qu'ils nous ont réservé lors de la présentation de notre calendrier en décembre.

Le Président, le Conseil d'Administration, les entraîneurs et les joueurs profitent de ce début d'année pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017.

Pour les personnes intéressées, un panneau d'affichage contenant toutes les informations sur les matchs, les entraînements, la vie du club, est accroché sur les vestiaires de foot. Nous vous rappelons l'adresse du site Internet du club : <http://torvilliersathletic.free.fr>

Dates	Recevant	Score	Visiteurs
25-févr	Torvilliers A.C		<i>St Parres-aux-Tertres 2</i>
18-mars	Torvilliers A.C		<i>J.S St Julien 2</i>
25-mars	<i>F.C Charmont</i>		Torvilliers A.C
08-avr	<i>Isle-Aumonts</i>		Torvilliers A.C
15-avr	Torvilliers A.C		<i>A.S Vallée Longsols</i>
22-avr	<i>F.C Ervy</i>		Torvilliers A.C
06-mai	Torvilliers A.C		<i>U.S.C Sénardes</i>
13-mai	<i>E.S.C Melda 2</i>		Torvilliers A.C
27-mai	Torvilliers A.C		<i>Droupt-st-Basle</i>
03-juin	<i>A.S.I.A Troyes</i>		Torvilliers A.C

	Equipes	Pts	J	G	N	P	F	Bp	Bc	Diff	Pén
1	A.S.I.A de Troyes	30	10	10	0	0	0	47	15	+ 32	0
2	U.S.C Sénardes	27	10	9	0	1	0	48	7	+ 41	0
3	J.S St Julien 2	20	10	6	2	2	0	33	10	+ 23	0
4	E.S.C Melda 2	17	10	5	2	3	0	16	26	- 10	0
5	Droupt-st-Basle	16	10	5	1	4	0	19	19	0	0
6	Torvilliers A.C	16	10	5	1	4	0	16	15	+ 1	0
7	F.C Ervy	9	10	3	0	7	0	15	25	- 10	0
8	F.C Charmont	9	10	3	1	6	0	11	14	- 3	1
9	Isle-Aumonts	8	10	2	2	6	0	14	28	- 14	0
10	A.S Vallée de Longsols	3	9	1	0	8	0	16	35	- 19	0
11	St Parres-aux-Tertres 2	2	10	1	1	7	1	10	36	- 26	0

➔ Société de chasse de Torvilliers

Pauvre tournesol :

Tel un nuage bleu, par centaines ils sont venus s'abattre sur le seul tournesol du finage, se gonflant le jabot, ils ont englouti un quart de la récolte. Photos à l'appui, le propriétaire, s'adressant à la fédération des chasseurs, s'est vu répondre que la chasse n'étant pas ouverte, seul un Louvetier mandaté par la préfecture, peut sévir. Avec ses six sbires, tel un shérif avec ses suppléants, il a débarqué, flanqué d'un garde fédéral pour chasser l'intrus.



Quatre jours plus tard, la chasse étant ouverte, nous, société de chasse, prîmes le relais, chassant au mieux l'envahisseur. Malgré une présence accrue et journalière, les dégâts furent considérables. Sachons au passage que la chasse du pigeon est désormais close à la mi Janvier, alors que par le passé, ce volatile gourmand était chassable jusqu'au 31 mars, voire plus avec prolongation. Merci aux associations anti-chasse, qui ne voient que plumes et poils à photographier, sans se soucier d'où vient la nourriture. La restriction de la chasse d'année en année fait qu'il y a de moins en moins de chasseurs et malheureusement de plus en plus de dégâts.

Lors de l'assemblée générale du 09 Septembre 2017, un vice- président a été élu en remplacement de Monsieur Tarride Norbert devenu garde- chasse particulier pour les cinq années à venir.

Dimanche 1^{er} Octobre, l'odeur des sols préparés pour les semailles, ouvrait la chasse du lièvre. Les narines au vent, humant les senteurs du matin, l'oreille aux aguets, très vite le chasseur débusqua le lièvre qui filant à toute allure se pressa vers un endroit plus sûr. Les chiens n'en firent qu'à leur tête n'étant que chamailleries tels des enfants devant une friandise.



La société de chasse de Torvilliers, remercie chaque propriétaire terrien de permettre gratuitement ce noble plaisir. Elle remercie également monsieur le maire et le conseil municipal pour la subvention accordée.

En ce début d'année, le bureau et l'ensemble des chasseurs souhaitent à toutes les Torvilloises et tous les Torvillois beaucoup de bonnes choses pour 2018.

Le président : Gerard Marcel : tel : 06 79 30 14 23

➔ Tennis Club de Torvilliers

La vitalité, l'esprit d'équipe et les qualités techniques de ses adhérents ont permis au club de réaliser une nouvelle saison dense et performante.

- Affilié à la fédération française de tennis depuis 37 ans.
- Engagé en compétition avec 25 joueurs « classés » dont 6 compétiteurs et 1 compétitrice en 3eme série nationale (nouveau record).
- Le Tennis Club de Torvilliers est bien présent dans le paysage tennistique départemental et régional.
- ENGAGEMENT DANS LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX
 - o 1 équipe Messieurs en 2^{ème} Division
 - o 1 équipe Messieurs +35 ans en 2^{ème} division
 - o 1 équipe Mixte en 1^{ère} Catégorie
 - o 1 équipe Mixte en 2^{ème} Catégorie
 - o 1 équipe garçons 11/12 ans
 - o Ces formations se sont comportées honorablement.

ENGAGEMENT DANS LE CHAMPIONNAT REGIONAL

- 1 équipe Messieurs en 3^{ème} division

Invaincue, cette formation se classe 1^{ère} et accède à la 2^{ème} Division.

- Bravo aux « mousquetaires » du club :

Aurélien CALLOIRE, Emmanuel HERVIEUX, Léo KABBANI, Arthur WOLFF

Par ailleurs, certains de nos compétiteurs engagés individuellement dans les divers tournois et championnats ont obtenu des victoires qui leur permettent de progresser dans la hiérarchie des classements.

- A noter, le nouveau Titre de Champion de l'Aube remporté par Joseph KARKULOWSKI dans sa catégorie.

ANIMATIONS INTERNES :

- Les tournois de SIMPLE et de DOUBLE, très appréciés par tous les adhérents disponibles, permettent de progresser techniquement et de se situer hiérarchiquement.
- TOURNOI DE SIMPLE

Vainqueurs 2017

DAMES : Isabelle LAFOND face à Nathalie WOLFF

MESSIEURS : Aurélien CALLOIRE face à Léo KABBANI

- TOURNOI DOUBLE MIXTE

Vainqueurs 2017

Nathalie WOLFF/ Jocelyn LAFOND face à Marie VERDENNE-LORPHELIN et Fabien CORONA

- TOURNOI DOUBLE MESSIEURS

Vainqueurs 2017

Joseph KARKULOWSKI / Nicolas WOLFF face à Emmanuel BRANDES / François HUGOT

A l'issue des finales, les soirées « BARBECUE » ou « RACLETTE » contribuent à entretenir l'ambiance conviviale, piment de la vie du club.

INITIATION AU TENNIS :

Pour les jeunes dès 5 ans à raison d'une heure de cours collectif par semaine de mars à octobre hors vacances scolaires.

Vous souhaitez pratiquer le tennis ? Un sport réservé à tous. Contactez-nous !

Lors de l'assemblée générale du 25 novembre 2017, la lecture des différents rapports a démontré la bonne santé morale, sportive et financière du club qui peut préparer son avenir avec sérénité.

COMPOSITION DU BUREAU 2018

Président :	Joseph KARKULOWSKI
Secrétaire :	Isabelle LAFOND
Secrétaire adjointe :	Armelle PICAT
Trésorier :	Gérard RUELLE

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018



Le président : Joseph KARKULOWSKI

L'association de parents d'élèves de Torvilliers : les Nagotins, a vu le jour officiellement en mars dernier. L'objectif de l'association est de créer du lien entre les familles et de soutenir financièrement la coopérative scolaire de l'école de Torvilliers.

Après de longs mois, occupés à gérer la partie administrative due à la création de l'association, la première fête de l'école a été organisée avec succès le samedi 1er juillet 2017. Malgré une météo plus que capricieuse, les familles ont répondu présentes et les enfants ont pu profiter des stands mis à leur disposition.



Le jour de la rentrée, le petit déjeuner a été offert aux familles. Ce moment convivial a permis à chacun de se retrouver, avant le retour sur les bancs de l'école.

Le vendredi 17 novembre, la salle des fêtes a fait le plein pour célébrer l'arrivée du beaujolais nouveau. Pour une première, une cinquantaine de personnes et presque autant d'enfants étaient présents. Cela a permis aux familles de faire connaissance sans la pression du quotidien. Cette soirée a été une réussite, l'ambiance a été excellente et chacun a partagé un moment chaleureux.

Le mois de décembre a été l'occasion de proposer aux habitants du village, une vente de sapins issus de la forêt d'Othe. Les sapins n'ont fait que quelques kilomètres avant d'arriver dans votre salon. Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont commandé leur sapin et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une prochaine vente.

Le printemps sera l'occasion de nouvelles actions qui, on l'espère, rencontreront autant de succès que celles passées. Une tombola des fleurs est prévue, ce sera l'occasion de fleurir vos jardins tout en soutenant l'école. Un tournoi de pétanque / Molki sera organisé et la traditionnelle fête de l'école aura lieu le samedi 30 juin 2018.

Vous pouvez retrouver notre actualité, sur la page Facebook de l'association : APE de Torvilliers – Les Nagotins (<https://www.facebook.com/lesNagotins>). N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous soumettre vos remarques. Vous pouvez aussi nous retrouver sur le panneau d'affichage situé près du portail de l'école et nous glisser vos remarques dans la boîte aux lettres située à côté.

L'ensemble de l'équipe des Nagotins vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous espérons une année riche en rencontres et que la belle dynamique des parents d'élèves perdure.

TORVILLIERS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



**Ce bulletin municipal d'informations est aussi le vôtre,
Vous pouvez nous communiquer vos observations,
Nous déposer en mairie des articles ou des photos,
Vos suggestions seront les bienvenues.**